

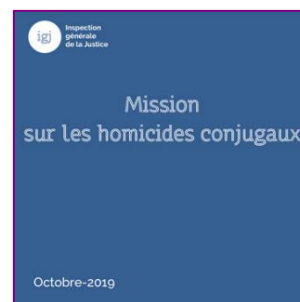


Direction générale de la cohésion sociale  
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 18 novembre 2019

## Rapport de l'inspection générale de la justice sur les homicides conjugaux

La garde des Sceaux, ministre de la Justice a reçu le [Rapport de l'inspection générale de la justice sur les homicides conjugaux](#) qu'elle avait demandé le 21 juin dernier. L'inspection générale de la justice (IGJ) avait pour mission de procéder à un état des lieux portant sur les dossiers, jugés définitivement à ce jour, concernant des faits d'homicides liés à des violences conjugales commis durant les années 2015 et 2016. Le rapport, qui a nécessité l'exploitation fine de 88 dossiers criminels ayant donné lieu à un procès aux assises, permet d'établir une cartographie des faits. Il permet d'établir des facteurs récurrents présents dans la majorité des dossiers : antécédents de violences et a fortiori de violences conjugales de l'auteur ; alcoolisme et dépendance aux produits stupéfiants de l'auteur et/ou de la victime ; inactivité professionnelle de l'auteur et/ou de la victime ; isolement social ou familial de la victime ou du couple ; maladies psychiatriques, fragilités psychologiques et pathologies neurologiques de l'auteur ou de la victime. L'inspection constate que les faits sont principalement commis au moment de la séparation du couple ou de l'annonce de celle-ci. Au-delà de ces constats l'inspection a relevé, dans la majorité des dossiers, des points d'attention qui nécessitent que des avancées soient mise en place. Enfin, l'inspection estime qu'un effort particulier sur le suivi des faits de violences conjugales, sur les retours d'expérience et sur la prise en charge par les parquets doit être impulsé. L'inspection propose 24 recommandations précises pour améliorer les dispositifs notamment dans la prise en compte en amont des faits de violences, dans le retour d'expérience et le suivi des auteurs condamnés pour des faits antérieurs aux faits criminels. Ce rapport enrichira de manière certaine la restitution des travaux et les propositions du ministère de la justice lors du Grenelle consacré aux violences conjugales le 25 novembre prochain.



## Action gouvernementale

**FONCTION PUBLIQUE** – La cinquième édition du [Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique](#) est parue. Elle présente l'actualité de la politique d'égalité en 2018 et des retours d'expérience issus des trois versants de la fonction publique qui mettent en perspective ces politiques et pratiques innovantes. De nombreuses données statistiques sexuées portant sur les effectifs, les recrutements, les rémunérations, les conditions de travail et l'action sociale, notamment, offrent un panorama complet et comparé de la situation des agents publics. Est également présenté le bilan de la mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées aux emplois de direction et à la décision du Gouvernement pour l'année 2017. Outil de connaissance de la situation comparée des femmes et des hommes dans la fonction publique, ce rapport au Parlement a pour vocation d'éclairer l'ensemble des acteurs, au premier rang desquels les employeurs publics, les agents publics et leurs représentants.



**MINISTRE** – Plusieurs sujets ont été mis en ligne sur notre site retraçant les derniers déplacements de la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. Marlène SCHIAPPA s'est successivement rendue [dans les Hauts-de-France](#) afin de soutenir les initiatives mises en œuvre sur le territoire pour lutter contre les violences conjugales ; [à Genève](#) pour participer à la convention régionale de l'ONU (veille du 30 octobre) ; et [à La Réunion](#) pour échanger sur l'égalité professionnelle et sur la lutte contre les violences conjugales. Signalons également [le propos liminaire](#) lors de l'audition de Marlène SCHIAPPA par la délégation aux droits des femmes du Sénat, le 15 octobre dernier, ainsi que le compte rendu de la [conférence sur le rôle des femmes dans le changement climatique](#) organisée par la ministre le 4 novembre.



**PARITÉ** – Dans [un communiqué commun daté du 7 novembre](#), Sébastien LECORNU, ministre chargé des collectivités territoriales, et Marlène SCHIAPPA saluent l'adoption en commission des Lois, à l'**Assemblée nationale**, d'un amendement au projet de loi « Engagement et Proximité », visant à étendre le scrutin de liste aux communes de plus de 500 habitants. 16 587 communes sont désormais concernées. En abaissant ce seuil de 1 000 à 500 habitants, cet amendement, déposé par les groupes LREM et Modem, permet d'instaurer la parité dans tous les conseils municipaux de ces communes, à partir de 2026.

**CULTURE** – À l'occasion des Assises sur la parité, l'égalité et la diversité dans le cinéma, Franck RIESTER, ministre de la Culture, a fait le point, le 14 novembre, sur les problématiques de l'égalité femmes-hommes dans le 7<sup>e</sup> art. [Dans son discours, le ministre a évoqué l'urgence à agir](#). « Urgence à tendre vers l'égalité. Urgence à prévenir, à combattre, sans relâche, les violences sexuelles et sexistes », a-t-il notamment déclaré. « Cela suppose la prise de parole libre et confiante des victimes. Et nous devons sans cesse le garder à l'esprit, et nous en assurer. Cela suppose aussi un dispositif solide de sensibilisation, de formation, d'accompagnement, de sanction. C'est ce que nous nous attachons à mettre en place, avec ces Assises. Avec les engagements que nous prenons, aujourd'hui. A l'automne prochain, nous nous retrouverons pour vérifier leurs résultats. Et pour aller, ensemble, encore plus loin pour promouvoir égalité et diversité. Les ciments de notre République ».



**CSEP/HCFH** – Le [4<sup>e</sup> Comité interministériel de la transformation publique](#), largement inspiré des contributions issues du grand débat national, s'est tenu le 15 novembre 2019. Il rend compte de trois engagements prioritaires du Gouvernement : une organisation administrative plus simple et plus réactive, des administrations plus proches et plus accessibles et une administration plus efficace. On notera dans notre champ, la fusion prévue en 2020 du **Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** avec le **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes**.

## Parlement

**LIVRE BLANC** – Le 6 novembre, la délégation de l'**Assemblée nationale** aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes a adopté son « [Livre blanc intitulé Briser le cycle des violences conjugales](#) », et les **200 recommandations** associées (rapporteuse : Marie-Pierre RIXAIN ; tome 1 : rapport ; tome 2 : comptes rendus des auditions).

**PPL PRADIÉ** – Une **commission mixte paritaire** chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur la proposition de loi, modifiée par le Sénat, visant à agir contre les violences au sein de la famille, a été convoquée le 12 novembre 2019. [Retrouver le dossier législatif](#).

**TABLE RONDE** – À l’occasion de la Journée internationale pour l’élimination des violences faites aux femmes, la **délégation aux droits des femmes du Sénat**, présidée par Annick BILLON (photo), organise une table ronde sur les violences faites aux femmes dans les territoires en conflits, le **jeudi 28 novembre**. Cette table ronde s’inscrit dans la continuité du rapport « [Pour que le viol et les violences sexuelles cessent d’être des armes de guerre](#) » publié par la délégation en décembre 2013. Elle fait également suite à la table ronde du 20 juin 2019 sur [les enjeux du G7 en termes d’égalité femmes-hommes](#). Seront notamment présent.es des représentant.es des ONG Actions Santé Femmes et We are not Weapons of war ainsi que d’ONU Femmes France. [La table ronde sera ouverte au public et à la presse sur inscription préalable](#), sous réserve des places disponibles, et fera l’objet d’une captation vidéo retransmise en direct sur le site du Sénat.



**COLLOQUE** – À l’occasion de la Journée internationale pour l’élimination des violences faites aux femmes, la **délégation aux droits des femmes de l’Assemblée nationale**, présidée par Marie-Pierre RIXAIN (photo), organise un colloque sur le thème « La lutte contre toutes les formes de prostitution », le **mercredi 20 novembre**. Trois tables rondes ponctueront le colloque : « Genèse et évaluation de la loi de 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées » ; « Prostitution des mineurs et cyberprostitution : deux fléaux en expansion contre lesquels il faut lutter plus efficacement » ; et « Les réseaux de traite des êtres humains et de prostitution ». [Retrouver le programme sur le site de la délégation de l’Assemblée nationale](#).

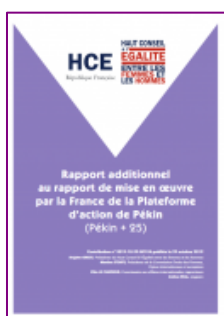


### Haut Conseil à l’Égalité

**GRENELLE** – Dans le cadre de la restitution des groupes de travail du Grenelle des violences conjugales, Brigitte GRÉSY, présidente du HCE, est intervenue, le 29 octobre 2019, pour présenter les orientations de travail du HCE autour des cinq étapes du parcours de sortie des femmes victimes de violences conjugales : la révélation des faits, l’accès à la mise en sécurité, la réponse judiciaire, l’accompagnement social des femmes et la prise en charge des enfants.



**AGRESSEUR** – Dans un [communiqué du 12 novembre](#), le Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) souligne « l’incroyable tolérance au sexisme dans nos institutions et sa détermination à poursuivre la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ». Le HCE révèle le résultat de l’enquête qu’il a menée sur la participation à ses travaux d’un haut fonctionnaire agresseur, qui avait été désigné, en 2013, par le ministère de la Fonction publique en tant que Haut fonctionnaire à l’égalité. « En sommes-nous rassuré.e.s ? », questionne le Haut Conseil. « Non bien sûr car cette histoire, comme tant d’autres, témoignent de l’incroyable tolérance des institutions au sexisme et de l’absence de respect à l’égard des femmes ». Et d’ajouter « Notre colère est grande ».



**PÉKIN + 25** – Le HCE a rendu publique sa [contribution en vue du processus de revue régionale et mondiale des engagements pris par les États](#) dans le cadre de la conférence mondiale de Pékin sur les femmes (Pékin + 25), afin de faire entendre une voix additionnelle, incluant celle de la société civile, en complément du rapport transmis par l’administration française aux services de l’ONU (veille du 30 octobre). Le HCE rappelle que le programme d’action de Pékin et ses 12 domaines critiques constituent une feuille de route pour l’égalité entre les femmes et les hommes et l’autonomisation des femmes qui doit continuer d’orienter l’action, dans un contexte international marqué par des remises en cause des droits acquis par les femmes.

## Conseil économique, social et environnemental

**DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS** – Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté le rapport de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité « [Droits sexuels et reproductifs en Europe : entre menaces et progrès](#) » (rapporteuse : Véronique SEHIER). Les droits sexuels et reproductifs sont des droits humains fondamentaux, indispensables à l'autonomie des femmes et à l'égalité entre toutes les personnes sans distinction d'identité de genre ou d'orientation sexuelle. Pourtant, loin d'être acquis, ces droits sont toujours l'objet de contestations, à l'image du droit à l'avortement. Dans cette étude, le CESE dresse l'état des lieux de ces menaces et esquisse des pistes de réflexion pour garantir un accès effectif à ces droits. Le rapport se penche sur les droits et la santé sexuelle et reproductive, entre progrès, entraves et remises en cause, et sur la situation fragile des droits sexuels en Europe avec les exemples de l'avortement, de la contraception et de l'éducation à la sexualité. En conclusion le CESE propose des pistes pour consolider les droits sexuels et reproductifs au niveau européen.



## International

**GÉNÉRATION ÉGALITÉ** – La [campagne Génération Égalité d'ONU Femmes](#) marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, le programme le plus visionnaire en matière de droits et d'autonomisation des femmes de tous les temps. Retrouver l'ensemble des informations et des outils sur la page « [Génération Égalité : Pour les droits des femmes et un futur égalitaire](#) ».



## Agenda

**JEUDI 21 NOVEMBRE** – Hélène BIDARD, adjointe à la maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains, organise la 5<sup>e</sup> rencontre interprofessionnelle de l'**Observatoire parisien des violences faites aux femmes (OPVF)** sur le thème « Accès aux droits et violences faites aux femmes étrangères » (inscription clôturées).

**VENDREDI 22 NOVEMBRE** – Le **Centre audiovisuel Simone de Beauvoir** organise une projection débat à l'Institut Cervantes autour de Esther FERRER, artiste plasticienne performeuse qui s'entretiendra avec Sandrine MEATS, historienne de l'art et Nicole FERNANDEZ FERRER, et répondra aux questions du public [lors d'une rencontre « Meet the Masters »](#) dans le cadre du projet européen Wom@rts.

**JEUDI 28 NOVEMBRE** – « Comment repérer et comment mieux écouter, aider et orienter les victimes de violences intrafamiliales et/ou sexuelles ? Comment prévenir ces phénomènes ? » Le **groupe de travail albertvillarien** (Aubervilliers) contre les violences envers les femmes organise une après-midi de rencontre et de sensibilisation sur les effets du psychotraumatisme sur les victimes. La conférence abordera également les violences au sein du couple, les violences envers les enfants, ainsi que la prostitution et pré-prostitution des mineur.es. [Pour en savoir plus.](#)





**LUNDI 2 DÉCEMBRE** – À l’occasion de la Journée internationale pour l’élimination des violences faites aux femmes et des 16 jours d’activisme, le **Conseil national des femmes françaises (CNFF)** organise, en partenariat avec la **Fondation Scelles**, un colloque sur le thème « Cyberviolences–Cybercriminalité » (« Un phénomène grandissant envers les femmes et les jeunes. Comment les identifier ? Quelles conséquences sur les victimes ? Comment les combattre ? Quelles poursuites pour les auteurs ? »). [Retrouver le formulaire d’inscription](#).

**LUNDI 2 DÉCEMBRE** – Le **Conseil d’orientation des retraites (COR)** organise son colloque annuel sur le thème des femmes et de la retraite. [Retrouver le programme et le formulaire d’inscription](#).

*Nous ne pouvons malheureusement pas inclure dans cette veille l’ensemble des très nombreuses initiatives et événements à l’occasion de la Journée internationale pour l’élimination des violences faites aux femmes. Avec nos excuses à celles et ceux qui nous ont adressé leurs informations.*

## Publications

**SANTÉ** – La **Ville de Lyon** développe depuis plusieurs années une politique de santé pour tous.tes ses habitant.es, ainsi qu’une politique en matière d’égalité femmes-hommes. Elle a édité en juillet dernier un « [Guide pour la santé des femmes](#) » réalisé par un groupe de travail sous la direction de Thérèse RABATEL et Céline FAURIE-GAUTHIER. Ce guide fait suite à une demande du **Conseil pour l’égalité femmes-hommes à Lyon**, commission extra-municipale créée en 2009 qui s’est réunie 32 fois et qui regroupe une soixantaine de personnes, (associations, universitaires, élues, partenaires sociaux...). Ce guide propose des informations générales pour la santé des femmes, avec des recommandations, des adresses concrètes, des noms d’associations et de lieux médicaux.



## Associations

**SORORITÉ** – « Nous attaquerons toujours les systèmes d’oppression. Nous soutiendrons toujours celles qui en sont les premières cibles ». Dans une tribune du 8 novembre publié sur *Médiapart* intitulée « [Sororité contre les violences masculines](#) », **Osez le féminisme !** réaffirme son analyse des religions en tant qu’arme participant à l’oppression des filles et des femmes, mais souligne que cette analyse « n’enlève absolument rien à la sororité que nous ressentons face à celles qui, victimes de sexisme et racisme combinés, subissent une double peine ».

**SÉCURITÉ** – La **Fédération nationale Solidarité femmes (FNSF)** a publié le 13 novembre une enquête sur les mises en sécurité en 2018 intitulée « [Sécurité par éloignement géographique](#) ». Pour parer aux dangers graves et imminents de féminicides, le réseau Solidarité Femmes met en sécurité des dizaines de femmes - et leurs enfants - en les éloignant de leur agresseur. Ces sauvetages impliquent une organisation et une prise en charge qualifiées. Chaque année se sont près de 5 000 femmes et enfants mis.es en sécurité dans des centres d’hébergement spécifiques pour femmes victimes de violences, et plus de 30 000 femmes suivies dans des centres d’accueil. Parmi ces femmes, plusieurs centaines sont confrontées à une situation de grave danger et bénéficient d’un accompagnement vers les dispositifs comme le téléphone grave danger, l’ordonnance de protection et les procédures pénales.

**PRÉCARITÉ** – Le 14 novembre, la **Fédération nationale des CIDFF** a présenté et mis en ligne son « [Rapport sur la situation des femmes informées par les CIDFF suivi de 27 propositions contre la précarité des mères isolées](#) » (veille du 30 octobre). Ce rapport s’appuie sur l’analyse de 142 146 fiches statistiques anonymes, soit 142 146 femmes reçues au cours de l’année 2018 par les CIDFF. Il rend lisible les difficultés et les inégalités rencontrées par les femmes au quotidien et propose en 27 recommandations des pistes d’amélioration repérées dans les bonnes pratiques mises en œuvre par les CIDFF sur leurs territoires afin de lutter plus efficacement contre la précarité des mères isolées.

**MANIFESTATION** – L'actualité de cette semaine c'est bien sûr la grande marche féministe contre les violences sexuelles et sexistes du **samedi 23 novembre**.

Rendez-vous est donné à 14 heures, place de l'Opéra, à Paris. La marche ira à Nation en passant par la place de la République. [Plusieurs autres marches sont prévues en France](#).

Les familles des victimes de féminicides ouvriront la manifestation. Elles seront suivies par plusieurs personnalités ayant appelé à défiler contre les violences faites aux femmes et les féminicides. Les lycéennes et lycéens ouvriront ensuite le cortège #NousToutes. Les autres associations féministes, très nombreuses, les organisations syndicales et les partis politiques clôtureront la marche. À l'arrivée, un concert et des prises de paroles courtes sont prévues. « Suite à l'inlassable mobilisation des féministes rassemblées au sein de #NousToutes, plusieurs médias et institutions publient des enquêtes accablantes. Celles-ci valident tous nos signaux d'alarme ! », souligne Fatima BENOMAR de #NousToutes dans sa dernière lettre d'information. « Le gouvernement ne peut plus nous accuser d'être dans des "postures" », écrit-elle. Et de citer quatre enquêtes : l'enquête du *Monde* sur les dysfonctionnements dans les commissariats ou l'institution judiciaire ou l'étude du parquet général d'Aix-en-Provence (veille du 30 octobre), l'enquête de l'Inspection générale de la Justice (lire page 1) ou la toute récente étude de l'IFOP pour *Elle*, « [Les hommes et la nouvelle masculinité](#) ». La sortie du dernier film de Roman POLANSKI et le « pétage de plombs » d'Alain FINKIELKRAUT (philosophe patriarcal, cité plus d'une dizaine de fois dans ces pages depuis 2012) ont également donné du grain à moudre aux féministes en amont de la marche du 23 novembre. Deux textes ont été diffusés sur l'affaire POLANSKI : « [Polanski, Ramadan, et Dreyfus : mettons fin à cette comparaison ignoble !](#) » par le Collectif féministe contre le viol, Encore féministes !, Élu-es contre les violences faites aux femmes, C'est pas sorcier, et la Ligue du droit international des femmes ; et « [Nous accusons](#) » publié sur *Médiapart* par Coralie MILLER, activiste, autrice, metteuse en scène, et Céline PIQUES, porte-parole d'Osez le féminisme ! Signalons enfin que les associations féministes ont largement salué la prise de parole courageuse et engagée de l'actrice Adèle HAENEL.



## Revue de presse

**VIOLENCES** – Alors que des associations se félicitent du travail des médias et de la prise de conscience de la société, rappelons que depuis le mois de mars, et pour une année complète, une équipe d'une douzaine de journalistes du *Monde* est mobilisée pour enquêter sur les féminicides, ou meurtres conjugaux, commis en France. Il s'agit de documenter, de la façon la plus détaillée possible, comment et pourquoi plusieurs dizaines de femmes meurent, tous les ans, en France, sous les coups de leurs conjoints, ([rubrique à retrouver sur le site du Monde](#)). Une initiative que vient de reprendre l'Agence France Presse. Nous ne pouvons citer ici le grand nombre d'articles consacrés aux violences conjugales et aux féminicides. On notera néanmoins l'entretien avec Nicole BELLOUBET et le dossier publié par le *Journal du dimanche* du 16 novembre sous le titre « [Féminicides : le mea culpa de la justice](#) » (lire page 1), la tribune de médecins pour repérer et prévenir les violences conjugales des consultations publiée par le site de *l'Obs* le 18 novembre (« [Nous médecins, devenons le premier recours des femmes victimes de violences](#) »), l'analyse de *France Info* (17 novembre) : « [Quatre chiffres à retenir du rapport qui pointe des failles dans le traitement des violences conjugales](#) ». Enfin, à quelques jours des conclusions du Grenelle consacré aux violences conjugales, signalons les entretiens de Marlène SCHIAPPA accordé à [Thomas SOTTO sur RTL le 13 novembre](#), et à Amélie CARROUER dans « [En toute franchise](#) » sur LCI le 17 novembre.



**ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE** – De nombreux médias ont rapporté qu'à partir du 5 novembre 2019, à 16 h 47, les femmes allaient travailler « gratuitement », dénonçant les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, comme par exemple *L'Humanité* du 5 novembre : « À partir d'aujourd'hui, les femmes seront payées des cacahuètes ». *Les Échos* du 18 novembre ont de leur côté publié un supplément titré « Femmes dirigeantes : le compte n'y est toujours pas ». Selon le quotidien économique, « En matière de mixité, l'heure n'est plus aux batailles de conviction. Pour autant, une partie du chemin seulement a été parcourue pour féminiser les instances de direction. Dommage : avec 30 % de femmes au comex, les performances décollent. Le Women's Forum, qui se tient cette semaine à Paris, entend cette année impulser une logique globale d'inclusion. »

**POLITIQUE** – « [Il est temps pour les formations politiques de prendre leurs responsabilités](#) » : plus de 250 personnalités appellent à un #MeToo des territoires. Dans cette tribune publiée le 12 novembre sur *France Info*, les signataires militent pour que les partis puissent constituer leurs listes, ville par ville, « en écartant les candidats sexistes et responsables de violences ».

**TÂCHES MÉNAGÈRES** – *L'Humanité* du 6 novembre dévoile une étude de la **Fondation Jean-Jaurès** sur la « dangereuse persistance des inégalités de genre face aux travaux domestiques ». « La vague #MeToo a déferlé dans les chambres à coucher, les bars, les lieux de travail, mais a-t-elle aussi passé la porte de la cuisine ? », se demande le quotidien qui souligne que le sujet des tâches ménagères devient une source de conflit dans le mariage ou le concubinage. [Retrouver l'étude sur le site de la Fondation Jean Jaurès.](#)

**PROSTITUTION** – L'**Observatoire départemental de la violence envers les femmes de Seine-Saint-Denis** a rendu publique le 12 novembre une étude pour mieux comprendre les ressorts qui conduisent de très jeunes filles à vendre leur corps (« La prostitution des mineurs, un phénomène encore mal connu », *L'Humanité* du 13 novembre).

**CLITORIS** – Sous le titre « Le Clitoris menace l'ordre établi », *L'Humanité dimanche* du 31 octobre a publié un long entretien avec l'historienne et sociologue Delphine GARDEY, auteure de *Politique du clitoris* (Textuel). Selon le magazine, « depuis l'Antiquité, de l'Occident à l'Orient, il a été ignoré, méprisé, coupé... Il a fallu des siècles aux femmes pour enfin s'approprier leur clitoris et en faire un symbole de leur identité ». Delphine GARDEY retrace cette histoire intimement liée à la question du plaisir sexuel. « Une conquête politique », selon l'*HD*.

**GILETS JAUNES** – *L'Humanité* et *L'Humanité dimanche* ont largement fêté le premier anniversaire du mouvement social des gilets jaunes. Le quotidien a consacré un numéro spécial au mouvement le 15 novembre et a rencontré deux habitantes de la Meuse qui racontent comment les gilets jaunes ont changé leur vie. *L'HD* du 7 novembre publie un entretien titré « Ce que les femmes ont apporté au mouvement des gilets jaunes » (veilles des 9 janvier, 8 mars et 28 juin).

**SORCIÈRES** – Dans une tribune titrée « [Sorcières de tous les pays, unissons-nous !](#) » publiée dans le *Journal du dimanche* le 3 novembre, près de 200 personnalités souhaitent réhabiliter la figure de la sorcière, ces « femmes pourchassées et assassinées par dizaines de milliers au cours de l'Histoire parce qu'elles vivaient en marge de la société patriarcale ». Parmi les signataires, on trouve notamment la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes Marlène SCHIAPPA, l'actrice Charlotte GAINSBURG, l'humoriste Muriel ROBIN ou la Femen Inna SHEVCHENKO.



Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) - [Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes](#)  
Veille réalisée avec les outils de la Délégation à l'information et la communication des ministères sociaux (DICOM) - Photos © DR